

Empreintes

Décembre - Janvier - Février



Le journal d'Ensues la Redonne

N° 04



Ville d'Ensues la Redonne
Site officiel

Votre
Mairie

Votre
Quotidien



Actualités

Dossier :
La communication

Pêle-mêle





QUEL Trimestre riche en évènements...

Ce début d'année a été marqué par des intempéries exceptionnelles pour les communes de la Côte Bleue.

À Ensues plus de 50 cm de neige en quelques heures, du jamais vu de mémoire des anciens, hormis quelques bons centimètres en 1962

et 1987 mais jamais à ce niveau...

Une période qui a nécessité une mobilisation formidable de tous, élus, sapeurs pompiers volontaires, personnels municipaux et communautaires, bénévoles du comité communal des feux et forêts, employés des services publics d'EDF et des TÉLÉCOM aidés par un détachement de la sécurité civile, mais aussi de nombreux citoyens qui ont répondu à cette formidable chaîne de Solidarité si importante dans ces moments.

Que toutes et tous trouvent ici mes remerciements personnels et ceux de l'ensemble de mon équipe.

Les semaines se suivent et ne se ressemblent pas, c'est ainsi que les fêtes de la St Maur ont connu cette année un renouveau tout en respectant la tradition.

On a retrouvé la convivialité de notre village avouent les plus anciens, cet aspect festif qui permet la rencontre des familles et amis dans une super ambiance.

Je parle sous couvert de tout ce qui m'a été rapporté car vous le savez quelques ennuis de santé* m'ont empêché d'être parmi vous pendant quelques temps.

Une période où j'ai pu apprécier l'engagement important et compétent de l'équipe majoritaire que je conduis et les nombreux soutiens des administrés, appels téléphoniques, SMS, courriels, visites, petits mots, jusqu'au pain de St Maur qui est arrivé jusqu'à mon lit d'hôpital... tout un réconfort qui va droit au cœur, MERCI à toutes et tous.

Une déception tout de même puisque j'ai dû après un premier report annuler définitivement les Vœux de la municipalité.

Dans le même temps, d'autres, les élus de la minorité du maire sortant ont choisi de publier leur deuxième " lettre d'information ", un véritable ramassis de mensonges où amnésie et incompétence dominant.

Mais bon, c'est leur choix et vous me connaissez, j'ai toujours défendu la libre expression et c'est normal dans toute démocratie... donc... bonne vie à cette expression...

Michel Illac

Maire d'Ensues la Redonne

Vice Président de la Communauté

Urbaine Marseille Provence Métropole

** J'ai été victime du syndrome de Miller Fisher, provoquant des troubles sensitifs importants mais avec un traitement adapté et une bonne convalescence la récupération est parfaite. (Merci au service public de la santé).*

Compte Rendu du Conseil Municipal	2
Social - Emploi - Éducation l'Art de manger bon pour vivre mieux Directeur adjoint au Centre de Loisirs La chandeleur aux Tamalous Emplois saisonniers - Partenariats sociaux Le service de restauration scolaire	4
Travaux - Urbanisme - Sécurité Information relative au permis de construire Recrutement au CCFF Le nouveau plan de circulation à venir	7
Vie associative À vos pinceaux avec CHLOE Charte de la Vie Associative Le Tennis Club va faire peau neuve	8
DOSSIER : La communication	9
AFFICHAGE MUNICIPAL 	
Culture - Festivités Noël 2008 : Ensues en habits de fêtes La Saint Maur 2009 Venez fêter les poètes - Talents de femmes Nos blogueurs en herbe	13
Environnement Neige : Une chaîne solidaire ...	16
À noter	18
Agenda	19
État Civil - Nouveaux Commerces	20
Libre expression Municipale	

Empreintes - N°04 Décembre 2008, janvier, février 2009

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: Michel Illac
DIRECTION DE RÉDACTION: Service de la Communication
Hôtel de Ville, 15 av. Général Monsabert
13280 Ensues la Redonne

COMITÉ DE RÉDACTION: Michel Illac - Guillaume Garcia
Hélène Varre - Martine Mattéi - Sabine Coire

CONCEPTION RÉALISATION : Albatros
La Parade, 1600 rte des Milles - Aix en Provence

PHOTOS: J.Lopez - Éric Gianati - Ph.Tiran - Scs Municipaux

IMPRESSION: SIRIS

Le journal municipal est tiré à 3000 exemplaires



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 18 décembre 2008

Secrétaire de séance : Cédric RAFFIER

Remboursement des élèves boursiers pour les transports scolaires sur l'année 2008-2009

(Rapport Géraldine Cuda)

Il existe pour les boursiers, un tarif réduit de transports scolaires. Or certaines familles ont payé la participation aux transports au tarif plein pensant que leur enfant ne serait pas ou plus boursier en 2008/2009. Cette décision vise à assurer le remboursement des familles boursières de ces sommes trop perçues.

Approuvé à l'unanimité

Création d'un poste d'adjoint d'animation au Centre de Loisirs

(Rapport Géraldine Cuda)

Dans le cadre de la réorganisation des services souhaitée par la nouvelle Municipalité, il a été décidé de créer un poste d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe à temps complet au niveau du Centre de Loisirs.

Approuvé à l'unanimité

Modification de la convention de prestation de service unique avec la Mutuelle Sociale Agricole

(Rapport Martine Mattéi)

Depuis le 1^{er} juillet 2008, la Mutuelle Sociale Agricole a modifié ses modalités de calcul de la prestation de service unique en prenant en compte le nombre d'heures facturées aux familles du régime agricole. Cette nouvelle disposition permet d'aligner ce calcul sur celui de la prestation versée par la CAF, en retenant la modalité la plus avantageuse pour les structures d'accueil.

Approuvé à l'unanimité

Approbation du rapport annuel 2007 sur la qualité et le prix du service public de l'Eau et de l'Assainissement

(Rapport Frédéric Ounanian)

La compétence relative aux services publics de l'eau et de l'assainissement est assurée depuis 2001 par la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole. Pour l'année 2007, un rapport officiel indique que la station d'épuration d'Ensuès la Redonne a traité 556 990 m³ d'eau usées sur l'ensemble du territoire de la commune. Cela correspond à 2346 abonnements

(contre 2 309 en 2006) pour un tarif de 3,2779 €/ m³ qui correspond au traitement de l'eau et à l'assainissement. Cette décision permet d'approuver ce rapport annuel.

Approuvé à l'unanimité

Aménagement paysager de l'Avenue de la Côte Bleue

(Rapport Frédéric Ounanian)

Convention de financement de travaux pour l'intégration des réseaux électriques et téléphoniques dans le cadre du chantier d'aménagement paysager de l'Avenue de la Côte Bleue.

Cette décision permet à la commune de confier la compétence de maîtrise d'ouvrage de distribution électrique au Syndicat Mixte d'Energie du Département des Bouches du Rhône (SMED13). Cela concerne l'enfouissement de l'ensemble des réseaux. Le montant total de ces travaux à la charge de la commune s'élève à 86 471 €.

Approuvé à l'unanimité

Décision Budgétaire modificative 2008 n° 3

(Rapport Hubert Macone)

Afin d'améliorer l'exécution du budget communal, il convient de prendre une décision modificative qui s'équilibre en fonctionnement et en investissement.

Les modifications concernent des régularisations minimales suite à la clôture de liquidation de la communauté de communes, la suppression d'une provision liée au contentieux avec le collège de SAUSSET, des mouvements d'ordre suite transfert de frais d'études de 2007

Approuvé à l'unanimité

Tarif des services publics 2009

(Rapport Hubert Macone)

Le Conseil Municipal adopte les tarifs des services publics 2009.

Les tarifs garderie périscolaire restent inchangés.

Tous les tarifs culture restent inchangés.

Tous les tarifs d'actes administratifs restent inchangés.

Tous les tarifs du cimetière communal restent inchangés.

Tous les tarifs transports restent inchangés. Le tarif social cantine reste inchangé.

Les tarifs cantines augmentent de 5 centimes d'euro (1,18 à 1,75%)

Les tarifs du portage de repas augmentent de 10 centimes d'euro (1,54 à 2,5%)

Les tarifs Séjours Ski augmentent de 6 à 11 € selon le quotient familial (2,86 à 3,13 %)

Les tarifs du CLSH augmentent de 10 à 30 centimes d'euro en fonction de la durée (0,87 à 2 %)

Les droits de place augmentent de 2 à 100 € selon journée ou annuel (8 à 20%)

Les tarifs de la St Maur baissent de 2 à 4 € selon les jours (-16,67 à -25%)

Ces nouveaux tarifs entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2009.

Les tarifs restant inchangés ou baissant sont approuvés à l'unanimité

Les tarifs augmentant ont obtenus pour 22, abstentions 0 et contre 5

Fixation des taux des trois taxes communales : Taxe d'habitation, Taxe foncière sur le bâti, Taxe foncière sur le non bâti

(Rapport Hubert Macone)

Le Débat d'Orientation Budgétaire 2009 a conclu au maintien des taux des trois taxes communales au même niveau que ceux fixés en 2008, à savoir la Taxe d'habitation à 16,17 %, la Taxe foncière sur le bâti à 29,45 % et la Taxe foncière sur le non bâti à 35,91 %

Pour 25, abstentions 2 et contre 0

Adoption du Budget Primitif 2009

(Rapport Hubert Macone)

Par cette décision, le Conseil Municipal adopte le budget primitif de la commune d'Ensuès la Redonne pour l'année 2009. Ce budget est adopté chapitre par chapitre et pour certaines dépenses d'investissement par opération. Il s'équilibre à hauteur de 5 303 032 € en section de fonctionnement et à hauteur de 2 108 064 € en section d'investissement.

Pour 25, abstentions 2 et contre 0

Aménagement du réseau pluvial d'Ensuès-la-Redonne : Avenant n°1 au Marché de Maîtrise d'oeuvre

(Rapport Frédéric Ounanian)

La Commune d'Ensuès la Redonne a entrepris la réalisation de travaux d'aménagement de son réseau pluvial en octobre 2007. Les travaux ont été confiés à l'entreprise CHAGNAUD Construction. Cette décision vise à modifier ce marché pour répondre à des besoins complémentaires qui sont les suivants :

La mise en place d'un réseau sanitaire en attente entre l'Allée des Roseaux et le Boulevard des Oliviers.

La mise en place de caniveaux couverts le long du fossé Sud de l'avenue de la Côte Bleue.

La création d'un réseau pluvial entre le futur Centre de Secours d'Ensuès -Carry et le fossé Nord de l'avenue de la Côte Bleue. L'ensemble de ce surcoût s'élève à 169 933 € (soit 10,28 % du montant total du marché).

Approuvé à l'unanimité

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 12 février 2009

Attribution de prix pour la Saint Maur 2009

(Rapport Marianne Delaforest)

Dans le cadre du concours Karaoké lors des festivités de la St Maur 2009, la municipalité a sollicité le soutien de partenaires économiques locaux. Après réception des dons, la municipalité a dû compléter ces lots par l'acquisition du premier Prix. La Ville a donc acheté un téléviseur d'un montant de 300 € remis au vainqueur du concours.

Approuvé à l'unanimité

Validation du projet de Charte des Associations

(Rapport Mohamed Behairi)

La Ville d'Ensuès la Redonne souhaite s'inscrire dans une démarche de reconnaissance du rôle fondamental des associations dans la vie de la Commune par la mise en œuvre d'une Charte des Associations.

Cette "convention cadre", basée sur le volontariat, a pour objectif de définir les grands principes régissant les rapports entre la Commune et les Associations. Établi en concertation et validé à l'unanimité par l'ensemble des 35 associations présentes, ce document rappelle le droit applicable et précise les engagements réciproques.

Approuvé à l'unanimité

Tarifs Publics 2009 des Ateliers d'Écritures Adultes

(Rapport Sabine Coirre)

Cette décision vise à fixer le montant des tarifs pour les Ateliers d'Écriture pour Adulte qui se dérouleront à partir d'avril 2009. Pour un forfait de 8 séances, ils sont fixés à 50 € pour les résidents et à 60 € pour les non-résidents.

Pour 22, contre 0 et abstentions 5

Validation de la liste des marchés de travaux, fournitures et services conclus en 2008

(Rapport Hubert Macone)

En application de l'article 133 du Code des Marchés Publics, les collectivités ont l'obligation de publier la liste de ces marchés conclus l'année précédente pour un montant supérieur à 4 000 € HT. Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à valider cette liste et à la publier dans les pages d'un journal d'annonces légales.

Approuvé à l'unanimité

Modification de la composition des commissions municipales

(Rapport Michel Illac)

Par lettre notifiée le 15 Décembre 2008, monsieur Serge SARDE a présenté sa démission du Conseil Municipal. Par voie de conséquence, monsieur Jean-Michel OLIVE le remplace et occupe le cinquième siège devenu vacant de cette liste minoritaire. Il siègera désormais dans les commissions n°1, 5 et 7 en lieu place de Serge SARDE.

Approuvé à l'unanimité

Demande de subventions au Conseil Général dans le cadre des travaux de proximité 2009

(Rapport Hubert Macone)

Cette décision autorise M. Le Maire à faire une demande de subvention au Conseil Général dans le cadre des travaux de proximité financés à 80 % du montant HT. Cela concerne les travaux suivants :

- 90 000 € TTC pour la réhabilitation de la totalité de la cour de l'école maternelle (enrobé, réseaux, aire de jeux).

- 90 000 € TTC pour la réhabilitation des courts et équipements du tennis.

- 90 000 € TTC pour la réhabilitation de la toiture de l'église Saint Maur.

Approuvé à l'unanimité

Avis du Conseil Municipal sur le dossier d'avant-projet de création du Parc National des Calanques

(Rapport Frédéric Ounanian)

La création du Parc National des Calanques fait l'objet de nombreux débats, analyses juridiques, et aussi échanges avec le Groupement d'Intérêt Public des Calanques et les services de l'Etat au cours des réunions du Syndicat Mixte Parc Marin de la Côte Bleue qui se sont tenues depuis 2007.

Le Comité Syndical du Parc Marin de la Côte Bleue a adopté à l'unanimité un avis comprenant un certain nombre de recommandations afin de garantir l'identité et la spécificité de l'environnement marin et littoral de la Côte Bleue. Le Conseil Municipal à la majorité confirme et adopte cet avis.

Pour 22, contre 0 et abstentions 5

Modification du tableau des effectifs : Créations de postes

(Rapport Michel Illac)

Pour l'organisation et les besoins du service public, afin de répondre à la bonne marche de l'administration, cette décision vise à actualiser le tableau des effectifs par la création des postes suivants :

- 2 postes d'Agents Territoriaux Spécialisés Principal de 2^{ème} classe des Écoles Maternelles à temps complet.

- 1 poste d'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe à temps complet.

- 1 poste d'Adjoint Technique de 1^{ère} classe à temps complet.

- 1 poste d'auxiliaire de puériculture de 1^{ère} classe à temps complet.

Approuvé à l'unanimité

Un nouveau Directeur Général des Services

Depuis le 02 février les services municipaux sont dirigés par un nouveau directeur général des services, Alain MÉGGIATO; 36 ans, marié, père de 4 enfants, il habite Puyricard.

De formation initiale à l'Institut d'Études Politiques d'Aix, section Service Public et ensuite au centre de préparation à l'Administration Générale, il termine ses études par l'École Nationale du Trésor au Ministère des Finances.

Derrière sa jeunesse se cache un parcours professionnel intéressant ; Directeur Régional de l'Institut Européen de Coopération et Développement au Cameroun, une mission de réorganisation de services au cabinet du Maire d'Aix en Provence, inspecteur du Trésor Public en Auvergne et ces dernières années Directeur général adjoint de la commune d'Éguilles.

"Attiré par une commune de plus de 5000 habitants, avec une jeune équipe et un programme ambitieux, je souhaite faciliter les décisions en coordonnant l'action des élus et des services"





>> L'ART DE MANGER BON pour vivre mieux

Les études sur la malnutrition des enfants sont parfois critiques notamment sur certains points comme l'irrégularité des repas, l'omniprésence de grignotage, ou l'absence de diversification en faveur des produits frais. C'est ainsi que l'action Alimentation proposée du 9 au 14 février a permis de sensibiliser l'ensemble des enfants scolarisés sur la commune à l'importance du lien entre santé et nutrition.

Les animations sur ce thème et ayant pour but de promouvoir une alimentation équilibrée ont été notamment proposées aux grandes sections de la maternelle et aux enfants de l'école élémentaire à la Maison Pour Tous. Pendant ce temps, plus de 170 enfants de la maternelle ont eu la joie d'assister au spectacle "Du début à la fin" de la Compagnie Itinerrances :

une fable initiatique, contée et dansée, inspirée de "La grosse faim de P'tit Bonhomme" (ouvrage de P.Delye).

Le samedi, un large public a découvert une exposition sur l'origine, la confection et les bienfaits du chocolat, les planches BD dessinées par les enfants de la commune (ateliers d'Éric STOFFEL) et les travaux réalisés par les scolaires durant la semaine. Les petits et grands ont également participé à des ateliers ludiques proposés par l'association "les Francas des Bouches du Rhône". Un apéritif végétarien, préparé par le personnel municipal a clôturé cette manifestation dans une ambiance conviviale. D'ailleurs, nous n'oublierons pas le goût particulier du Jus de poivron carotte !! Pour plus d'informations, une table de livres était à disposition à la Bibliothèque.

>> CENTRE DE LOISIRS : Création d'un poste de Directeur Adjoint

Dans le but de répondre aux besoins des familles et de renforcer la qualité du service public au Centre de Loisirs, Xavier Mailet renforce l'équipe du Centre en tant que directeur adjoint. Sans doute connaissiez-vous déjà Xavier en tant qu'animateur, lui qui a déjà occupé ce poste à de nombreuses reprises depuis 2004 à Ensues. Habitué à la direction de Centres de Loisirs ou de Centres de Vacances, ce jeune homme de 30 ans est aussi formateur BAFA. Son embauche traduit la volonté municipale de dynamiser la politique Jeunesse de notre ville.

Nous souhaitons à Xavier une bonne adaptation à ce nouveau poste.



>> Ça bouge au Centre de Loisirs !

Une multitude d'activités ont été proposées aux plus jeunes ces derniers mois en réponse à différents objectifs pédagogiques.

En partenariat avec Florence Lapeyre de l'association Côté Création, une douzaine d'enfants âgés de 6 à 12 ans ont pu s'initier à la sculpture. Leurs travaux réalisés en Siporex ont été exposés au foyer Socio-Culturel lors de la journée "Lire en fête" Suite à une sortie à Rustrel à la découverte des ocres du Roussillon, des rencontres entre les enfants et des professionnels ont permis la confection de nuanciers de couleurs. De leur côté, les grands ont découvert la technique de l'aquarelle végétale réalisée à partir de différents produits naturels comme le citron, la betterave ou le chou rouge.

En fin d'année, 16 enfants de 3 à 6 ans ont découvert les joies du travail de l'argile. Cinq séances et ils ont réalisé un objet de leur choix. Les parents ont pu découvrir ces œuvres à l'occasion du goûter de fin d'année.

2009 a démarré sur la même dynamique avec des ateliers graphisme assurés par Côté Création pour les 6-12 ans et des ateliers de musique pour les 3-5 ans avec l'association Kunga'ka.

Les vacances de Printemps s'annoncent très riches avec la thématique "contes et décomptes"

Inscriptions pour l'été : à partir du 8 juin. Pour tous renseignements n'hésitez pas à contacter Sandrine ou Xavier au 04 42 45 73 53.

Du côté des 11-17 ans, c'est une thématique autour de l'Europe qui sera proposée pendant les prochaines vacances d'avril.

Inscriptions pour l'été : à partir du 9 juin. Pour tous renseignements : contacter Christophe au 04 42 45 92 14.

Un séjour pour les enfants du 11 au 17 juillet.

C'est dans les Alpes du sud à proximité du lac de Serre Ponçon que nos enfants pourront profiter du grand air.

Logés en bungalows toilés dans le centre de loisirs du Lautaret, ils pourront pratiquer des activités saines, randonnées, sports de détente, piscine, plage surveillée...

Dates pré-inscriptions :
Samedi 16 mai de 9h à 12h
lundi 18, mardi 19 et mercredi 20 mai de 8h à 10h et de 17h à 18h30.



>> LA CHANDELEUR fêtée comme il se doit !

À l'initiative du CCAS, ce sont près de 80 membres du club des Tamalous qui se sont réunis le 6 février dernier au sein du Foyer Socio Culturel. Dans une ambiance de fête et de danse, ils ont pu déguster de succulentes crêpes confectionnées par les élèves du centre d'apprentissage "la table des Titans".

Cet après-midi récréatif fut aussi pour nos seniors l'occasion de découvrir les nouveaux membres actifs de l'Entraide 13 au sein des Tamalous : Marlène Venner en tant que présidente, Françoise Cefai-Ceccaldi en tant que trésorière et Isabela Gentil-Mattéi en tant que secrétaire.

Le Maire accompagné de la grande majorité des élus sont venus les féliciter sans oublier de remercier vivement les anciens membres pour le travail effectué.



>> PARTENARIAT développé entre le CCAS et les SECOURS...Catholique et Populaire

Hommes et femmes, bénévoles, ils luttent au quotidien contre la pauvreté en aidant les familles dans le besoin. Aides alimentaires, vestimentaires, financières, aux vacances, à la santé, aux loisirs...soutien moral et accompagnement en préservant la dignité de chacun par une collaboration réciproque, voilà leur quotidien. Leur action trouve écho avec la nouvelle équipe municipale et son CCAS, par un réel travail d'échange et de partage animé par Martine MATTEI Adjointe au social et la nouvelle directrice du CCAS.

Complémentarité, travail d'équipe, dossiers partagés, permettent réactivité, aide et orientation efficaces face à des situations difficiles. Vous pouvez contacter ces deux associations, soit à leur permanence soit par téléphone :
 Secours Catholique :
 Sylvia Guerrin 04 42 45 79 07
 Secours Populaire :
 Annie Belley 06 12 21 15 11

>> EMPLOIS SAISONNIERS : Dernière ligne droite pour les recrutements

Comme chaque année en période estivale, un certain nombre d'emplois saisonniers viennent renforcer les besoins de notre commune de mai à septembre. La date limite d'envoi des candidatures a été fixée au 4 avril. Comme elle s'y était engagée, la Municipalité donnera la priorité aux jeunes ensuénens dans le choix des recrutements. Ces emplois concernent différents postes :

- Des animateurs titulaires du BAFA pour le Centre de Loisirs.
- Des agents de surveillance de la voie publique et des contrôleurs d'accès aux calanques pour la Municipalité.
- Des agents d'entretien pour l'antenne territoriale de la Communauté Urbaine.

Alors, si vous avez plus de 18 ans et que cela vous tente, dépêchez-vous d'envoyer un CV et une lettre de motivation à adresser à : M. Le Maire - Hôtel de Ville 15 avenue du Général Monsabert 13 820 Ensues La Redonne.

>> À NOTER

Repas des Séniors

Le repas annuel offert par la Municipalité aux Seniors de la commune aura lieu dimanche 26 avril à partir de 12h30 au Gymnase. Les inscriptions se feront en Mairie entre le 30 mars et le 16 avril. Pour plus de renseignements, prière d'appeler le 04 42 44 88 88.

Début des inscriptions à l'école Maternelle

Pour les enfants âgés de 3 ans au 31 décembre 2009, le formulaire d'inscription à l'école maternelle est à retirer en Mairie ou à récupérer sur le site Internet de la ville à compter du 23 mars puis à retourner rempli en Mairie.

>> LE SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE

Jusqu'à 230 enfants à l'école primaire et 110 à l'école maternelle déjeunent à la "cantine".

Ce sont chaque année 70000 repas, dont 51200 dans les écoles, 6600 au Centre de Loisirs, 6200 livrés à domicile et 6000 à la crèche.

Comment est organisé le service de restauration ?

Ce service est partagé entre la prestation d'une société extérieure et les services municipaux.

En fait la municipalité met à disposition les équipements et les entretient, le service est assuré par le personnel municipal et la restauration proprement dite est confiée par appel d'offre à un prestataire privé.

C'est à la cuisine centrale de l'école maternelle que sont confectionnés tous les repas servis sur la commune et ensuite acheminés vers les lieux de restauration par véhicule spécialisé.

L'amélioration de la qualité et de la variété des repas est une préoccupation majeure de notre municipalité.

Les menus sont composés conformément aux recommandations législatives et réglementaires, ils doivent respecter un équilibre nutritionnel et des grammages précis par type de plat. La fréquence des féculents, des légumes dits verts, de la viande, est par exemple encadrée. Ils sont élaborés par la diététicienne, en concertation avec le chef de la cuisine centrale afin de concilier équilibre nutritionnel et faisabilité. Ils sont ensuite validés en comités restauration auxquels sont conviés parents d'élèves, enseignants, techniciens municipaux de la restauration et élus.

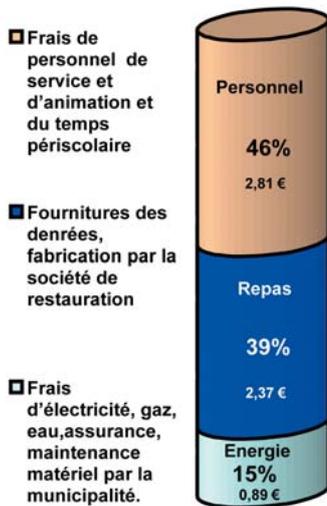
À noter que les menus pourront être consultés sur le prochain site de la ville, après chaque validation.

"Élaborer le juste prix, c'est notre premier objectif"

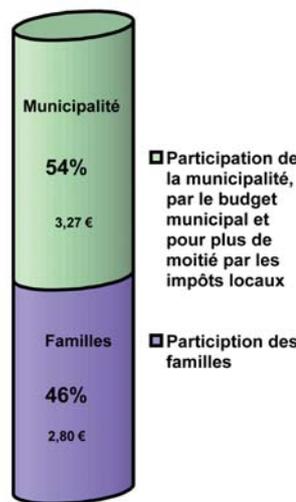
Des tarifs calculés au plus juste prix pour permettre à tous les enfants de pouvoir bénéficier de ce service, est notre premier objectif. C'est avec une combinaison de Solidarité par le biais de l'impôt et de Justice par le biais de tarifs en fonction des revenus, que la municipalité élabore les tarifs (il en est de même avec le quotient familial pour les tarifs des séjours, du portage de repas...).



Répartition des missions et des coûts



Répartition des participations



Et le Bio ?

Le Grenelle de l'Environnement a fixé l'objectif louable pour 2012 de 20% de repas bio dans la restauration collective dont font partie les cantines scolaires. Mais à ce jour, se pose toujours le problème du financement. Mettre en place une alimentation estampillée bio coûte selon les cas de 0,15 € à 0,23 € de plus par repas. Un vrai débat qui devra avoir lieu au moment de la renégociation du contrat de prestation de la restauration scolaire, au moment où l'augmentation de 5 centimes d'euros émeut !! À ce sujet, ci-dessous la variation des tarifs de la restauration scolaire depuis 2000.





*Le chantier de la nouvelle station d'épuration avance à grands pas.
La date de mise en eau de cet équipement est prévue fin septembre 2009.*

>> Le Comité Communal des Feux et Forêts recrute

Vous êtes sensibles à la préservation de notre cadre de vie et à la protection de nos massifs forestiers et vous avez plus de 18 ans, vous pouvez participer aux missions du CCFF. Bénévoles, vous serez équipés d'une tenue adaptée, vous bénéficierez d'une formation de qualité, pour tout cela il vous suffit de disposer d'un peu de temps pendant la période estivale, au minimum 25 heures.

Pour tout contact :
CCFF au 04 42 45 97 54, de 14h à 18h
dès fin juin ou en mairie 04 42 44 88 88.

>> Information relative aux permis de construire

La prolongation d'un an de la durée de validité des permis de construire, décidée dans le cadre du plan de relance de l'économie, est officialisée par un décret du 19 décembre, publié au journal officiel du 20 décembre 2008. L'objectif est de donner une nouvelle chance aux programmes de construction qui auraient pris du retard.

Le décret porte à 3 ans (au lieu de 2) la durée de validité des permis, et ce jusqu'à la fin 2010. Ainsi, tous les permis de construire actuellement en vigueur voient leur durée de validité prolongée automatiquement d'un an. Cette mesure s'applique également aux permis d'aménager, de démolir et aux décisions de non-opposition à un permis de construire.

>> Trois projets d'aménagement en concertation le 31 Mars

Parce qu'il est important pour nous de vous associer aux choix d'aménagements de notre commune et dans le respect de l'engagement que nous avons pris, nous organisons une réunion de concertation sur trois dossiers :

Une modification du plan de circulation, la réalisation d'un espace de loisirs au domaine de Chantegrive et l'aménagement du port de la redonne. Vous pourrez échanger et donner votre avis sur ces aménagements.

>> PLAN DE CIRCULATION : Du nouveau à venir

La Ville d'Ensuès la Redonne entend procéder à des aménagements de son plan de circulation afin de sécuriser différents points de la commune. C'est le cas, par exemple, pour le cheminement piéton vers l'école maternelle, le centre de loisirs et la crèche en correspondance avec le futur projet de réfection de la Traverse du Colleton. Cela concerne aussi certains carrefours jugés dangereux. Comme elle en a pris l'habitude, la Municipalité envisage ces modifications

en concertation avec les habitants concernés et tous les Ensuéniens qui souhaitent participer à la réflexion.



Le chantier d'aménagement paysager de la RD5 se poursuit. La 2^{ème} tranche du pluvial est en passe de se terminer et permettra d'attaquer une nouvelle phase qui concerne les bordures de trottoirs et les clôtures des riverains. Le principe de circulation alternée par tronçons s'avère encore nécessaire et nous renouvelons toutes nos excuses pour les désagréments que cela occasionne. La fin du chantier est programmée pour fin juin 2009



>> Une charte au service de la vie associative

Cela faisait partie des points forts du programme électoral de mars 2008. Chose promise, chose due : l'équipe municipale s'est attachée à la rédaction d'un document qui prend en compte le rôle fondamental des associations dans la vie de la commune.

Après deux réunions de concertation avec les responsables du milieu associatif d'Ensuès la Redonne, ce projet de charte a été validé par l'ensemble des 35 associations présentes. Cette forme d'unanimité traduit leur attente dans la mise en place d'un partenariat constructif avec la Municipalité.

Les grands principes qui régissent cette "convention cadre", basée sur le volontariat, reposent sur l'accompagnement et le développement de la vie associative dans le respect de leur autonomie, de leur pluralisme. Ils rappellent le droit applicable et précisent les engagements réciproques.

Cette Charte des Associations a été validée à l'unanimité par le Conseil Municipal du 12 Février 2009.

>> À vos pinceaux avec CHLOE

Créée en 2005, CHLOE (Couleur Harmonie Lumière Ombre Ensuès) est une association qui a pour objectif la découverte de la pratique de la peinture passant par une initiation au modelage et au graphisme, ses membres ont une passion commune la lumière et les couleurs.

Tout au long de l'année, ils immortalisent sur leur toile aussi bien la beauté des paysages qui nous entourent que les images créées par leur imagination. Deux fois par mois, un professeur les aide à progresser et leur enseigne de nouvelles techniques.

Un travail doublement récompensé par un prix lors de l'exposition à

Châteauneuf les Martigues et trois autres lors du 41^{ème} prix de peinture 2009 à Carry le Rouet.

Bonne nouvelle en ce début d'année, deux adolescentes ont rejoint l'association qui ne comprenait jusqu'alors que des adultes. Cette jeunesse apportera sans nul doute de nouvelles idées, rien de tel que le mélange des générations !!

Les ateliers ont lieu au 1^{er} étage de la Maison Pour Tous, les Lundi et Jeudi de 14h à 20h.

Votre contact :

la Présidente, Mme Carmen 04 42 45 93 26 ou 06 20 94 70 79.

>> Le Tennis Club va faire peau neuve

Le 18 octobre 2008, lors de l'assemblée générale de l'association du Tennis Club d'Ensuès, un nouveau bureau a été nommé. Mme Isabelle Faramia en est désormais la présidente associée à Mme Céline Rocca-Salva comme trésorière et de Mme Odile Descalis comme secrétaire.

Mais cette réunion fut surtout l'occasion de débattre de l'avenir du Tennis Club à partir d'un constat partagé par tous sur l'état de délabrement de ses installations. Face à cette situation, le Maire a pris ce jour là l'engagement d'intervenir au plus vite pour offrir au club des installations dignes de ce nom. Chose promise chose due, lors du Conseil Municipal du 12 février dernier, a été voté un projet global pour la réha-

bilitation des courts et des équipements du tennis d'un montant de 90 000 € (financés à 80% par une subvention du Conseil Général dans le cadre des travaux de proximité 2009). Cette décision permettra la rénovation des courts 1 et 2, le changement de l'ensemble des grillages et la réhabilitation du Club House.

Voilà qui rassurera les 145 licenciés du club, le fidèle bénévole M. Dervaux ainsi que les 2 entraîneurs diplômés d'État qui font vivre ce club au quotidien pour le bonheur de tous les amateurs de tennis.

Les personnes intéressées par la pratique de ce sport sont les bienvenues au 04 42 45 92 78 ou au 06 85 03 67 04.

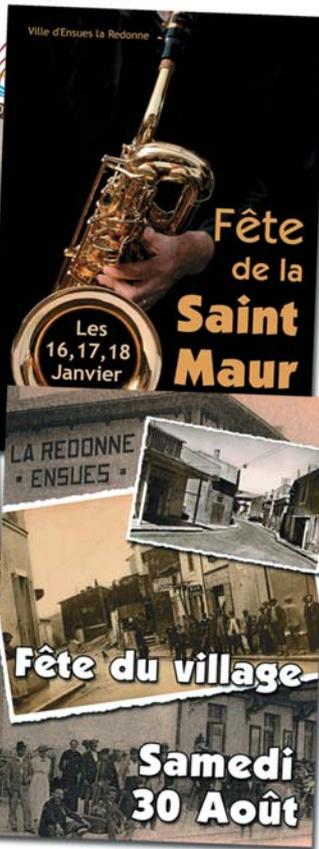


ENSUES LA REDONNE
DIMANCHE 9 NOVEMBRE

15^{ème} COURSE PÉDESTRE

Empreintes
Mars - Avril - Mai
Le journal d'Ensues la Redonne N° 0

Empreintes
Septembre - Octobre - Novembre
Le journal d'Ensues la Redonne N° 03



DOSSIER

LA COMMUNICATION

Vous le savez, notre équipe s'était engagée clairement sur une nouvelle façon de communiquer, nous écrivions dans notre programme électoral : "Communiquer avec les citoyens le plus souvent et par tous les moyens et les faire participer à la vie de la commune, c'est un point fondamental d'une équipe municipale dynamique".

La communication est l'action de communiquer, de transmettre des informations ou des connaissances à quelqu'un, de les mettre en commun, nous dit le dictionnaire.

Informé, donner des éléments pour comprendre, pour nourrir le débat, pour se faire son propre jugement, pour mieux décider ensemble... voilà une noble mission.

La communication municipale quant à elle, doit s'adapter à la demande croissante de la population en matière d'information, mais aussi aux citoyens, c'est pour cela que sa diversification est nécessaire, on ne s'adresse pas à tout le monde de la même façon...

La disponibilité, le rythme de vie, l'âge... sont autant de critères qui doivent être pris en compte pour adapter les outils de communication.

Je partage cette citation bien connue de tous les conseillers en communication "Faire sans faire savoir c'est comme ne rien faire...", c'est pour cela que nous avons décidé de doter la commune de nouveaux outils modernes, afin d'être encore plus réactifs, de faire évoluer et actualiser les informations, de répondre à la

demande qu'elle soit avant, pendant ou après les événements.

Mais à quoi bon avoir des outils de qualité, à la pointe du progrès, s'il n'y a pas le personnel nécessaire pour les utiliser et les faire vivre ?

Pour toutes ces raisons nous avons besoin d'un service public de communication.

Aujourd'hui c'est chose faite, le service est en place, son efficacité est déjà au rendez-vous, nous développons dans ce dossier spécial, l'organisation, les nouveaux supports et les nouveaux outils modernes que nous mettons à votre service.

Un panneau lumineux double face sera prochainement installé au carrefour de la mairie.

La création du site internet de la commune est un événement que nous nous devons de vous faire partager, nous vous invitons à venir profiter d'une démonstration et de l'accès libre à des postes mis à disposition lors de la soirée inaugurale le Samedi 21 Mars à 18h30 au Gymnase municipal.

En espérant répondre à vos attentes en matière de communication, nous sommes à votre écoute, n'hésitez pas à faire part de vos observations au Service Communication de la commune qui est en charge de la gestion de l'ensemble de ces moyens de communication.

Michel ILLAC

Un nouveau service public de communication a été créé

Dès son arrivée la nouvelle équipe s'est dotée d'un service public de communication en remplacement de prestations privées et du secrétariat particulier du Maire. Le poste de secrétariat particulier du Maire a été supprimé et la personne mutée dans une commune voisine comme elle le souhaitait. Le contrat de prestation de conseil en communication et de conception n'a pas été renouvelé. Un collaborateur de cabinet en charge de la communication a été recruté.



L'organisation du service comparée à ce qui se faisait avant permet de diviser par deux le coût et d'augmenter le service offert.

Depuis novembre 2008 Guillaume Garcia est le responsable de ce nouveau service. Septémois d'origine, 37 ans, père d'une petite fille il habite Marseille. Après des études à l'Institut d'Études Politiques d'Aix, il obtient une licence d'histoire, puis rentre à l'école de journalisme de Marseille pour un Diplôme Universitaire de Multimédia. Il met aussitôt ses connaissances au service du journalisme, en presse magazine et locale et s'investit dans les relations presse.

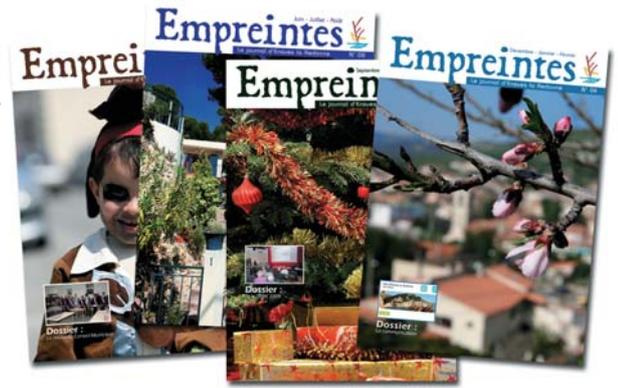
« Ce choix s'est fait autour de l'idée de participer à la valorisation d'un territoire, celui d'Ensues sur des missions qui combinent deux valeurs auxquelles je suis très attaché : la notion de service public et la dimension de proximité propre à une ville de 5000 habitants. Me mettre au service d'une équipe municipale jeune, motivée et ambitieuse dans sa volonté de se consacrer au bien-être de ses administrés est aussi un élément déterminant. »

Travaux	Avant 2008 (ex 2006)	Depuis 2008	Commentaires
Conseil en communication (écritures de discours, de courriers, conseils...)	Prestataire 18 657 €	En interne 0 €	Ce tableau concerne ce que l'on appelle la conception, c'est-à-dire, le travail effectué avant le montage graphisme et l'impression, ces deux missions restant assurées par deux prestataires privés. Ce travail de conception est réalisé en interne grâce à une implication importante du Maire et de l'ensemble des élus en collaboration avec le collaborateur en charge de la communication sans oublier l'aide du personnel sur certains dossiers. Le seul coût de conception des supports et de gestion des outils est celui du salaire annuel, charges comprises, du poste de chargé de communication qui a été créé (45000 €)
Conception d'affiches (formats 80x120, 60x80, 50x65 et A3)	Prestataire 7 651 €	En interne 0 €	
Conception de tracts 20 tracts au format A4 Recto	Prestataire 7 756 €	En interne 0 €	
Conception Invitations	Prestataire 508 €	En interne 0 €	
Conception Journal municipal (4 journaux 14 Pages)	Prestataire 7176 €	En interne 0 €	
Conception et envoi de Communiqués de presse	Prestataire 4206 €	En interne 0 €	
Tous contacts et réunions afférentes	Prestataire 5442 €	En interne 0 €	
Conception Carte de Vœux	Prestataire 1196 €	En interne 0 €	
Secrétariat et gestion agenda du Maire	Prestataire 33270 €	En interne 0 €	
Ecriture Cahier des charges du Site Internet de la Ville	Prestataire 2000 €	En interne 0 €	
Gestion du Site Internet de la Ville	N'existait pas	En interne 0 €	
Gestion des panneaux lumineux	N'existait pas	En interne 0 €	
TOTAL	87862 €	45000 €	

De nouveaux supports de communication plus adaptés et moins coûteux.

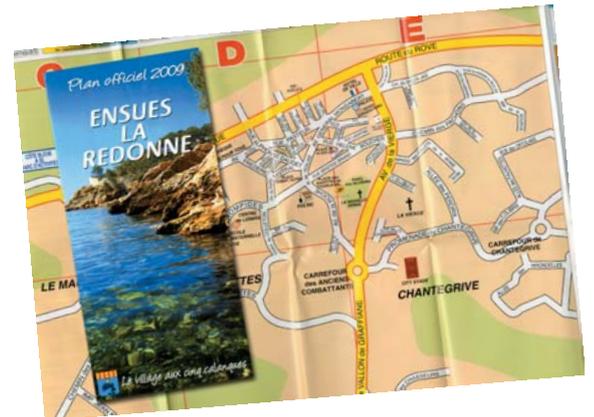
Le journal municipal, EMPREINTES utile à toute la population a été repensé.

Parution trimestrielle, pagination presque doublée avec 24 pages, un dossier spécial à chaque numéro, des articles plus concis, plus de couleur et plus de photos avec un pêle mêle, un agenda sur 4 mois, enfin vous avez dans les mains le 4^{ème} Numéro et pouvez juger vous-mêmes.



Le plan de ville nouveau est arrivé

Il était attendu depuis près de 10 ans !! Fonctionnel, il a été distribué à toutes les familles, il est à disposition en mairie pour les entreprises, les nouveaux arrivants... et il n'a rien coûté à la commune grâce au partenariat des commerçants et artisans.



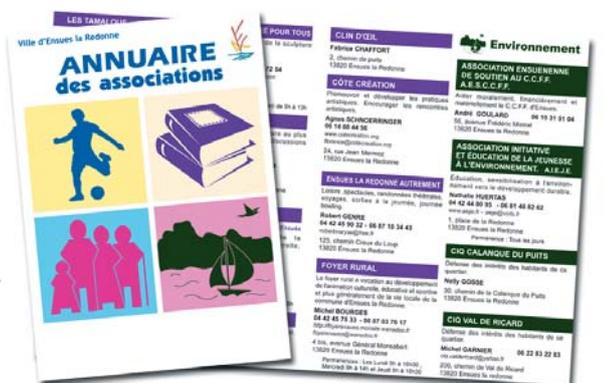
Des flyers A5 recto/verso pour chaque action et des affiches pour la plupart des actions

Chaque action fait l'objet d'une communication spécifique sous forme de flyer de format A5 en recto / verso plus économique que les précédents en A4 recto. Directement déposé dans les boîtes aux lettres, afin d'annoncer les événements qu'ils soient culturels, festifs, sportifs, patriotiques, citoyens... il est distribué par un prestataire privé. La plupart des actions sont aussi appuyées par un affichage sur les panneaux municipaux, reprenant le même graphisme que les flyers et de format 80/120 ou 70/100 lorsqu'il y a affichage en extérieur de la commune.



Un annuaire des associations

Document primordial pour l'information de tous sur les activités de la commune et pour disposer des contacts de toutes les associations, il a été distribué lors du premier forum des associations et il sera réédité tous les deux ans.



L'annuaire des numéros utiles

On pourra y trouver toutes les coordonnées des services utiles, des commerçants et artisans, des professions de santé,...

Il est en cours de confection et sera réalisé d'ici fin juin en remplacement de celui qui datait de 2001

Le nouveau site internet de la ville

À compter du 23 mars 2009, retrouvez sur le site les actualités de la commune ainsi qu'une mine d'informations pratiques sur les services de la ville, les démarches administratives, la vie culturelle, la vie associative. Toutes ces informations sont classées par thème pour que chacun puisse trouver rapidement l'information qu'il désire.

www.mairie-ensues.fr

The screenshot displays the homepage of the website www.mairie-ensues.fr. The browser window shows the address bar with the URL and navigation icons. The page features a header with the phone number "Mairie 04 42 44 88 88" and a search bar. Below the header, the main title "Ville d'Ensues la Redonne Site officiel" is displayed. A navigation menu includes "Plan d'accès", "Contacts", "Plan du site", "Votre Mairie", "Votre Quotidien", "Vos loisirs", and "Notre ville". A large banner image shows a coastal village with the text "Le village aux cinq calanques". The "Actualités" section features a main article titled "Une année d'exception pour les fêtes de la Saint Maur" with a sub-headline "Chapeau : L'édition 2009 des festivités de la Saint Maur a mis la ville en effervescence le temps d'un week-end. Retour sur une sacrée réussite !". To the right of the article are several smaller images. A sidebar on the right contains a list of links: "Plan de ville", "Adresses utiles", "Agenda", "Menu cantine", "Démarches administratives", "Marchés publics", and "Photothèque". Below the article, the "En bref" section lists three items: "Inscrivez-vous à la prochaine Foire aux Livres", "Information sur le ramassage des branches cassées", and "Le nouveau plan de ville est arrivé". A "Lettre d'infos" section includes an email input field and a "s'abonner" button. The footer contains contact information for the Mairie d'Ensues la Redonne, a "Mentions légales | Contact" link, and a "Powered by Azur Consulting" logo.

Mairie 04 42 44 88 88

Plan d'accès
Numéros d'urgence

Contacts
Plan du site

recherche

Ville d'Ensues la Redonne
Site officiel

Votre Mairie

Votre Quotidien

Vos loisirs

Notre ville

Le village aux cinq calanques

Actualités

Une année d'exception pour les fêtes de la Saint Maur

Chapeau : L'édition 2009 des festivités de la Saint Maur a mis la ville en effervescence le temps d'un week-end. Retour sur une sacrée réussite !

Plan de ville
Adresses utiles
Agenda
Menu cantine
Démarches administratives
Marchés publics

Photothèque

En bref :

[Inscrivez-vous à la prochaine Foire aux Livres](#)

[Information sur le ramassage des branches cassées](#)

[Le nouveau plan de ville est arrivé](#)

Lettre d'infos

vosre adresse email

Mairie d'Ensues la Redonne
15 avenue du Général Monsabert 13820 Ensues la Redonne
Tél. : 04 42 44 88 88 - Fax. : 04 42 45 99 08

Mentions légales | Contact

Powered by Azur Consulting



>> Noël 2008 : Ensûes en habits de fête

Le Père Noël ne semble avoir oublié personne cette année sur notre commune. Animations, contes, chants, illuminations, marché de Noël, il y en a eu pour tous les goûts. Voici un retour sur quelques uns des moments forts, ces moments de partage et de générosité qui créent la magie de Noël et font le bonheur des petits et des grands.

Flash back pour commencer sur le week-end des 13 et 14 décembre. L'église Saint Maur a résonné le samedi de chants sacrés, gospel et lyriques grâce à la formidable prestation offerte par le talentueux duo composé de Marianne Nery au chant et de Valérie Florac au piano.



Le lendemain, malgré une météo capricieuse, le Marché de Noël, initialement prévu place de la Mairie, a finalement ouvert ses portes au gymnase dans une ambiance riche en magie et en divertissements scintillants.

Une aubaine pour ceux qui ont pu venir se réchauffer autour d'un verre de vin chaud et profiter des nombreux exposants invités à satisfaire leurs dernières idées-cadeaux. Les enfants ont pu immortaliser en photo leur rencontre avec le père Noël et lui donner en main propre leur lettre. Une loterie gratuite a même permis à 10 gagnants de repartir avec des cadeaux.

Le mercredi suivant fut bien entendu celui des enfants avec les animations proposées à la Maison pour Tous et à

la Bibliothèque. Les tout petits ont pu jouer aux apprentis musiciens avec un animateur de l'association "à petits sons". Tandis que les plus grands ont voyagé dans l'univers des contes enchantés relatés avec génie par Florence Ferin. En parallèle, chaque enfant a pu se remettre de ses émotions en dégustant un copieux goûter concocté par le personnel de la bibliothèque.

Le jeudi, c'est à la crèche que le clown Grisou a d'abord émerveillé les enfants avec ses tours de magie, laissant ensuite la place au père Noël pour une séance photo et une remise de cadeaux. Notons aussi pour la 1^{ère} fois cette année l'association entre la crèche et le Secours Populaire pour collecter des jouets d'occasion auprès des parents et les vendre par la suite au bénéfice des enfants défavorisés.

Rendez-vous l'an prochain pour faire de nouveau des fêtes de Noël un enchantement partagé par tous.



>> Crèches, sapins, illuminations : les lauréats récompensés

La délégation Festivités a récompensé les gagnants des concours de crèches, sapins et illuminations à l'occasion d'une cérémonie de récompenses le 6 février dernier. Cet évènement initialement prévu lors de la cérémonie des vœux de la Municipalité a permis de mettre à l'honneur la créativité et le talent de certains de nos concitoyens dont les œuvres ont été projetées sur le grand mur de la salle du Conseil Municipal. Au-delà de la remise des prix, les élus de la Municipalité ont pu ainsi remercier tous les habitants qui ont participé à la décoration

de la commune pendant les fêtes. Rendez-vous l'année prochaine où nous espérons vous retrouver encore plus nombreux.





>> SAINT MAUR 2009 : un nouvel élan donné à la fête

Toujours aussi populaires et attendues, les fêtes de la Saint Maur 2009 ont été exceptionnelles cette année aussi bien en termes de fréquentation que de réussite artistique. La Municipalité souhaitait donner une nouvelle dynamique à ces 3 jours pas comme les autres sur notre commune. Mission accomplie si l'on se réfère à l'ambiance générale qui a animé le village le temps d'un week-end.

Des animations pour tous



Avant de revenir sur les temps forts qui se sont déroulés dans l'enceinte du gymnase, chacun aura pu apprécier les déambulations musicales qui ont agréablement surpris les habitants de Chantegrive, de la Redonne ou de Méjean peu habitués à voir que la Saint Maur leur était aussi dédiée. Le samedi matin, la parking Robert Autès était quant à lui méconnaissable de par la présence de nombreux jouets en bois traditionnels dont l'usage, autrefois



réservé aux enfants, a su aussi réveiller la nostalgie de leurs parents. Enfin, l'église Saint Maur fut fidèle au rendez-vous avec la présence le samedi de la chorale de l'Escolo de la Nerthe chaleureusement applaudie par les fidèles puis dimanche autour de la traditionnelle procession dans les rues du village.

Un week-end chargé en émotions et en découvertes

Côté programmation artistique au gymnase, les différentes soirées proposées ont su réunir toutes les générations autour d'une volonté commune, celle de faire la fête tous ensemble. Cela avait démarré par un vendredi soir inoubliable pour les jeunes fans de Tecktonic et de musique électro qui, sous le regard de leurs parents, ont enflammés la piste de danse au rythme endiablé de DJ Greg. Ils ont pu aussi assister au show des danseurs de Mondoteck, avec une séance de dédicaces à la clé.

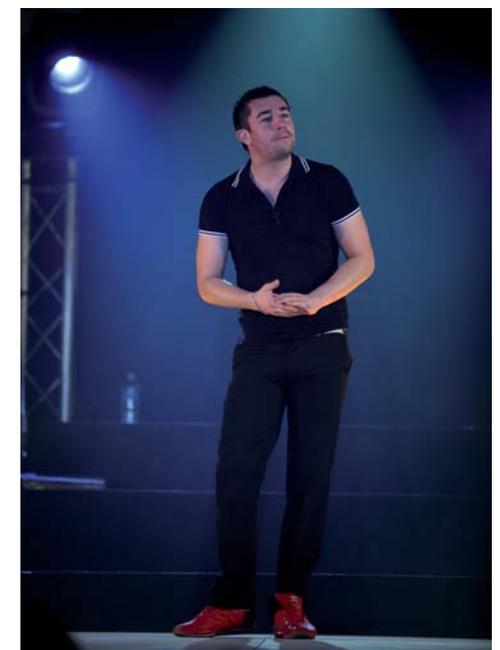
Richard Gardet, son orchestre, ses danseuses et chanteuses ont ensuite donné le tempo de la fête avec un professionnalisme et une variété de répertoire salués par tous.

Le samedi, s'est tenu pour la 1^{ère} année un concours de karaoké. Si la jeune Lorie fut sans conteste la grande gagnante, la concurrence fut vive avec une vingtaine de participants venus de toute la région. Chacune de leurs performances aura retenu l'attention du jury chargé de récompenser 4 finalistes.

Entre la soirée dansante du samedi soir et l'apéritif concert du dimanche, chacun aura pu apprécier la qualité d'ensemble des animations musicales.



Cerise sur le gâteau avec le spectacle d'Anthony Joubert qui a fait l'unanimité le dimanche soir : un gymnase comble et un torrent d'applaudissements pour ce jeune talent humoriste dont on reparlera très vite n'en doutons pas. Beaucoup pourront alors s'enorgueillir de l'avoir découvert à Ensues la Redonne sur la scène de la Saint Maur.



>> C'est le printemps : venez fêter les poètes !

Comme cela avait été évoqué lors du précédent bulletin municipal, une rencontre conviviale autour de la poésie aura lieu le samedi 28 mars, de 9h30 à 12 h, à la bibliothèque.

Au programme : une rencontre entre les enfants et un auteur régional, issu du Centre International de Poésie de Marseille. Vous pourrez également découvrir les poèmes ou les illustrations réalisés par les scolaires. En fin de matinée, les poètes amateurs nous feront le plaisir de partager leurs créations, autour du verre de l'amitié.

L'après-midi, à partir de 14 h 30, sur le parking de la MPT, nous pourrions continuer ce moment de rencontre et d'échanges à l'occasion d'une foire aux livres où les participants pourront venir échanger ou vendre leurs différents ouvrages. Nous aurons la joie de recevoir à cette occasion des auteurs de notre commune qui viendront dédicacer leurs livres ainsi que des membres de l'association "le livre de Ruth" qui offriront au public un moment d'échange autour d'une mise en scène déambulatoire poétique.

Si vous êtes intéressés pour vendre ou échanger vos livres, vous pouvez encore vous inscrire auprès de la bibliothèque jusqu'au mercredi 25 mars au 04 42 45 72 87 ou par mail : mediathèque.ensues@wanadoo.fr

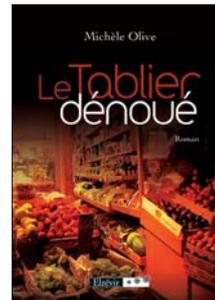


>> Le talent des femmes mis à l'honneur

Pendant toute la semaine du 9 au 14 mars, Ensues a célébré la femme et toute sa symbolique dans ce qu'elle a de plus talentueux. Cela avait d'abord pour cadre la salle du Conseil Municipal où chacun a pu admirer les magnifiques œuvres exposées par nos artistes locaux. Tous ont pu aussi profiter d'une séance de dédicace assurée par Michelle OLIVE, enseignante de la commune et auteure du livre "le tablier

dénoué" (éd. ELZEVIR), venue nous faire profiter de la lecture de quelques passages de son ouvrage.

Enfin, c'est dans un foyer socio-culturel plein à craquer que la comique Louise BOURIFFE a pu vérifier la grandeur de sa côte de popularité en présentant son dernier spectacle "la cigale a le tournis", qui a fait hurler de rire les spectateurs venus nombreux.



>> Nos blogueurs en herbe !!

Depuis le début de l'année c'est à la bibliothèque que Sonia forme et accompagne un groupe d'enfants dans la création de blog. Choix libre du thème pour les participants qui le développent de façon personnalisée selon une méthode de conception appropriée.

Blog sur le théâtre, les lapins ou les mangas déjà en ligne pour Charlotte, Alexandrine et Tristan.

Vous pouvez les découvrir grâce aux liens ci-dessous :

<http://dragonmanga.mabulle.com>

<http://lapin13.mabulle.com>

<http://theatre13.mabulle.com>

Activité fort prisée qui nous conduit à élargir les créneaux de ces ateliers le mercredi aux enfants du centre de loisirs et le samedi matin à tout public.

Pour plus d'informations, un seul contact : l'équipe de la Bibliothèque au 04 42 45 72 87





Un accueil mairie et des informations en permanence dès 6h du matin et jusqu'à minuit.

L'accueil mairie a été renforcé et ouvert dès 6h et jusqu'à 24h afin d'informer sur toutes les réalités de la situation, état des routes, fermetures des services publics, recensement de toutes les difficultés rencontrées par les administrés.

Des messages radios réguliers du maire sur les ondes de Radio-Maritima et France bleue Provence.

>> Une chaîne Solidaire à la hauteur de la situation exceptionnelle

Nous étions prévenus, quelques centimètres de neige pouvaient tomber dans la Région y compris sur le littoral de la Côte Bleue...

La veille, après un point des prévisions avec les responsables de la CUM nous décidions alors de mettre en place une intervention des équipes dès 5h du matin.

Pourtant dès 3h du matin, M. le Maire constatait les premiers centimètres de neige, mais surtout une chute ininterrompue d'énormes flocons... il déclenchait aussitôt le début des interventions des astreintes CUM et Mairie.

En quelques heures la commune était recouverte par plus de 50 cm de neige.



Une cellule de crise mise en place dès le mercredi matin 8h et de 6h à minuit les jours suivants.

Depuis le bureau du Maire, les élus et le personnel ont établi en permanence les contacts avec le PC Neige basé à Marseille, les services de la CUM et leur responsable Jean-Marc BARRAL, les pompiers et leur chef de corps le Major AUBRY, le Comité Communal des Feux et Forêts et leur président Jo CECCALDI et les divers moyens d'interventions du privé.

Cette cellule animée par le Maire permettait une coordination efficace des interventions.



Des moyens mis à disposition au plus tôt, ceux de l'antenne de la CUM et ceux des entreprises privées.

L'antenne CUM de notre commune était déjà sur le terrain dès 5h avec deux véhicules et deux équipes en personnel.

Les moyens de déblaiement du privé, trois tractopelles et un bobcat d'entreprises de la commune... travaillaient à déneiger et faciliter les accès, dès les premières heures.

Le tracteur distributeur de grains de la société de chasse, mis à disposition par le président Roger SARDE a été transformé en saleuse.

Sans oublier les tronçonneuses des Pompiers et du CCFF...

Et enfin le vendredi la saleuse de l'antenne CUM de Carry le Rouet qui est venue prêter main forte.



Un hébergement d'urgence, des contacts réguliers avec les personnes âgées et des interventions sociales dans les quartiers.

Nombreux automobilistes pris au piège sur les entrées de l'A55 et de la voie rapide ont été rapatriés par les pompiers et accueillis de jour dans la salle du conseil municipal (jusqu'à 60 personnes). Un hébergement de nuit a été organisé au foyer socioculturel pour les deux nuits (jusqu'à 30 personnes), couvertures apportées par les bénévoles du Secours Populaire et Catholique et quelques citoyens ont permis un accueil confortable.

La présence sur le site, du cuisinier de la société de restauration a permis d'assurer repas chauds à tous les hébergés.

Les élus et le personnel ont répondu à toutes les sollicitudes, un repas chaud par ici, l'apport de médicaments par là,

visite de réconfort chez des personnes âgées, apports de courses...

Des contacts permanents avec les personnes âgées ou isolées ont été assurés par le CCAS afin de répondre aux besoins d'assistance si nécessaire. Et bien sûr les interventions anonymes des administrés venant en aide aux voisins, aidant le corps médical à s'acheminer vers les patients, partageant leur toit avec ceux qui étaient privés d'électricité...

Mais aussi les commerçants qui ont fait le maximum pour assurer un service aux administrés qui pour nombreux d'entre-eux découvraient le village un jour de semaine pas comme les autres...



Un bilan positif, face à ce genre de situation plutôt inhabituelle dans notre midi...

Bien sûr, il y aura toujours ceux qui pensent que la situation n'est pas revenue à la normale assez vite, il y aura ceux qui tenteront d'accuser la nouvelle municipalité d'avoir "commandé la neige".

Puis il y a cette réflexion fort sympathique de cette dame qui non sans humour interpellait notre Maire "M. le Maire, ce n'était pas dans votre programme ce séjour gratuit à la neige !!"...

Voilà le bilan de ces trois jours de cette période neigeuse laissera des souvenirs inoubliables à tous et nous retiendrons les joies des plus petits, la rencontre de nombreuses personnes, la vie importante du village... et surtout le constat qu'à Ensues La Redonne, la Solidarité sait se concrétiser par des actes.



Les services publics, écoles maternelle et primaire, crèche, halte-garderie, centre de loisir, fermés par mesure de sécurité.

C'est par mesure de sécurité que les divers services publics de la commune ont été fermés au public.

Une vérification des chauffages, toitures, un déneigement des accès, des cours de récréation...ont permis une reprise normale dès le lundi matin.

Des interdictions d'accès par arrêtés municipaux, ont mis en sécurité certains espaces ; jeux d'enfants, city stade, boulodrome...

>> À NOTER Information

Il est prévu qu'à compter du 1^{er} janvier 2009, tout dispositif de prélèvement, puits ou forage, dont la réalisation est envisagée pour obtenir de l'eau destinée à un usage domestique (arrosage, consommation humaine, remplissage piscine...) soit déclaré en mairie au plus tard un mois avant le début des travaux.

Cette obligation fait suite au décret n° 2008-652 du 2 juillet 2008.

Opération calanques propres 2009

Ca y est ! La date est arrêtée. La grande journée de nettoyage des calanques se déroulera le samedi 6 juin. Afin de préserver l'environnement de nos 5 calanques, la Municipalité s'associe de nouveau aux associations, partenaires et entreprises privées pour mobiliser un maximum de citoyens soucieux de lutter contre la pollution de nos fonds marins et de favoriser la sauvegarde de notre littoral. Rejoignez-nous en appelant le service de l'urbanisme et de l'environnement au 04 42 44 88 88.



>> Nouveaux ateliers à la Maison pour Tous

De l'écriture à la reliure pour les adultes:

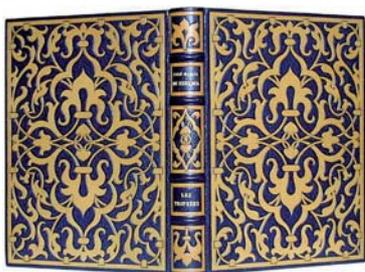
En partenariat avec les associations "Le Livre de Ruth" et "Côté création", la Municipalité vous propose, à partir du mois d'avril, des ateliers pour adultes basés sur l'initiation à la pratique de l'écriture et la reliure de recueil. Dans une première série d'ateliers, le groupe de participants pourra travailler sur différents thèmes s'articulant autour de la mémoire, de la transmission et du souvenir par l'expression écrite de leurs témoignages. Une fois la production d'écrits réalisée, ils pourront s'initier à la reliure de leur ouvrage dans le cadre d'un travail personnalisé.

Pour plus d'informations, une réunion aura lieu le vendredi 27 mars à 18h30 à la Maison pour Tous. Si vous souhaitez y participer les tarifs sont de 50 € pour les résidents d'Ensues et 60 € pour les non-résidents (tarif valable pour 15 h d'ateliers d'écriture et 6 h d'ateliers reliure).

De l'art du dessin animé pour les enfants :

Du 27 au 30 avril, des ateliers de création sont proposés aux enfants à partir de 6 ans pendant les vacances scolaires. A partir de 4 séances animées par le Studio Nobole., l'objectif proposé est une initiation à la conception de dessin animé, assistée par ordinateur. Vous serez guidés dans la réalisation progressive des différentes étapes de la création et de la fabrication d'un dessin animé à l'aide d'équipements et de logiciels d'animations. Les tarifs sont de 5,10 € la séance pour les résidents d'Ensues (soit 4 séances à 20,40 €), et de 6,80 € la séance pour les résidents extérieurs (soit 27,20 €).

Pour toute demande d'informations et d'inscriptions sur ces animations, merci de prendre contact auprès de la Bibliothèque au 04 42 45 72 87 ou par mail à l'adresse suivante : mediathèque.ensues@wanadoo.fr



>> Hommage à Vincent Van Gogh et Andy Warhol

Comme nous vous l'avions promis, à l'issue de la sortie pour l'exposition VAN GOGH-MONTICELLI en novembre dernier, la Municipalité vous propose une exposition d'œuvres afin de rendre hommage à certains grands peintres tels que Vincent VAN GOGH ou Andy WARHOL. Cet événement se déroulera du 12 au 19 juin dans la salle du conseil municipal et bénéficiera du concours des artistes locaux, ainsi que des associations CHLOE, Côté Création et des élèves de l'atelier NARISSA. Elle se clôturera le vendredi 12 juin à 18h par un apéritif dans la salle du conseil municipal de la mairie.

>> FÊTE DE LA MUSIQUE Appel à candidature

Dans le cadre de la prochaine fête de la musique, le dimanche 21 juin, le service culture et festivités vous propose une nouvelle formule. En effet, afin de retrouver l'esprit originel de cette fête, nous lançons un appel à tous les musiciens amateurs ou professionnels qui envisagent de se produire ce jour là, ainsi qu'aux organisateurs potentiels (bars, associations...) pour qu'ils se fassent connaître. Nous souhaitons cette année coordonner au mieux les diverses animations qui auront lieu en fin d'après-midi jusqu'en soirée, dans différents lieux de notre commune, des calanques au village.

Après réception de tous les projets, une réunion de coordination sera organisée avec tous les partenaires pour établir une planification optimale des concerts sur la ville.

Pour tous renseignements, merci de contacter Laurence Ameris ou Pascal Combet à la Mairie ou en appelant le 04 42 44 88 88.

>> Journée de sensibilisation à l'usage d'Internet

Internet est un prodigieux outil qui a désormais sa place dans notre quotidien sans parler du temps non-négligeable que nos enfants lui consacrent. C'est dans le but de les informer de certaines dérives, quant à son utilisation, que la Municipalité souhaite organiser une journée d'information sur les risques et les enjeux du Net. Des rencontres auront donc lieu le lundi 11 mai à l'école élémentaire dans un premier temps avec les élèves et en fin de journée avec les parents et les enseignants, afin de les informer et de leur expliquer les risques et les moyens de s'en prémunir. Cette journée est organisée dans le cadre de l'opération "Le tour de France des écoles" et sera animée par des animateurs de l'agence Calysto qui travaillent auprès des classes de CM1/CM2.

>> Nos villes se dévoilent en photographies

Du 3 au 11 avril, dans la salle du Conseil Municipal, venez découvrir l'exposition photo "Regard sur la ville" proposée par l'association Photocontact.

Vous pourrez découvrir un ensemble de plus de 70 photos de villes de la région PACA ainsi que d'illustres capitales étrangères. L'aspect couleur a été choisi pour représenter la ville pour son architecture et ses aspects graphiques. Le noir et blanc, lui, a été retenu pour illustrer "l'homme dans la ville" avec une référence explicite à l'environnement urbain qui exprime soit la solitude soit l'harmonie que l'on peut y ressentir.

Un vernissage aura lieu le vendredi 3 avril à partir de 18h où nous vous attendons nombreux.



AVRIL

VENDREDI 03

Vernissage de l'exposition photographique "regard sur la ville". Expo du 03 au 11 avril

DIMANCHE 05

Sarmoulade du CIQ de la Madrague de Gignac

DU 20 AU 24

Stage de Hand Ball au gymnase

JEUDI 23

Stage CLSH ado 11/14 ans et 14/17 ans au gymnase

DIMANCHE 26

Repas dansant des seniors au gymnase

DU 20 AU 24

Stage de gymnastique

JEUDI 30

Stage CLSH ado 11/14 ans et 14/17 ans au gymnase

MAI

VENDREDI 8

Cérémonie de la Victoire

LUNDI 11

Fête de l'Internet à l'école élémentaire

SAMEDI 16

Accueil des nouveaux arrivants à la Mairie

DIMANCHE 17

Vide Grenier au Boulodrome

SAMEDI 30

- Concours de pétanque au boulodrome*
- Spectacle de danse de l'association Vaincre la Mucoviscidose au gymnase

JUIN

VENDREDI 05

Collecte de Don du sang

SAMEDI 06

Opération Calanques Propres

DU 08 AU 13

Exposition Van Gogh - Andy Warhol dans la salle du Conseil Municipal

JUIN

SAMEDI 13

- Hand Ball : Tournoi de l'intégration au gymnase
- Concours de pétanque au boulodrome*

DIMANCHE 14

Paëlla "d'Ensuès La Redonne Autrement" au boulodrome

VENDREDI 19

Kermesse des écoles au boulodrome

SAMEDI 20

Les 30 ans du corps des sapeurs pompiers d'Ensuès au Gymnase

DIMANCHE 21

Fête de la Musique au boulodrome + sites sur commune

MARDI 23

Fête de fin de saison de la gymnastique au gymnase

DU 24 AU 28

Fête du foyer Rural

- Théâtre enfants le 24, ados le 25 et adultes le 26 au foyer Socioculturel
- Spectacle de danse le 27 au gymnase
- Auditions musique et chants le 28 au gymnase

VENDREDI 26

Spectacle de danse de fin d'année de l'association IMPACT au gymnase

SAMEDI 27

Concours de pétanque au boulodrome*

JUILLET

VENDREDI 03

"Eaudyssées" Marine par l'AIEJE au Port de la Redonne

SAMEDI 04

Tournoi et repas de fin de saison du volley ball au Gymnase et au Foyer du gymnase

SAMEDI 11

Concours de pétanque au boulodrome*

MARDI 14

Fête Nationale

SAMEDI 18

Concours de pétanque au boulodrome*

DIMANCHE 19

"Eaudyssées" Marine par l'AIEJE au Port de la Redonne

SAMEDI 25

Concours de pétanque au boulodrome*

>> Commission Départementale d'Aménagement Commercial

Convoquée le lundi 16 février, la commission s'est réunie le vendredi 20 février en préfecture de Marseille afin de prendre l'avis des représentants, sur la proposition d'installation d'un nouveau commerce d'enseigne Casino au quartier de la DAMIANE (limite de la commune en direction Marignane).

La commission se prononce sur les effets du projet en matière d'aménagement du territoire, du développement durable et de protection des consommateurs.

La municipalité a donné un avis favorable après étude du dossier, ce dernier répondant aux divers engagements que nous avons pris, équipement en photovoltaïque, installation d'une station service (toutes énergies), la création de 50 emplois et le développement économique générateur de recettes fiscales.

La commission a donné un avis favorable à la majorité (Vote : 4 favorables, 1 abstention et 1 défavorable).

Le Préfet dispose d'un délai d'un mois pour émettre un éventuel recours à cet avis.

>> Annuaire Pratique édition 2009

L'annuaire pratique 2009 est en cours de confection, il viendra remplacer celui qui datait de 2001...

Édité par la municipalité, cet annuaire (non publicitaire) est réservé aux activités exercées sur le territoire de la commune d'Ensuès La Redonne et est gratuit. Vous êtes commerçant, artisan ou exercez une profession médicale, pour y figurer, ou faire procéder à une mise à jour, il suffit d'adresser un courrier au service information-communication de la municipalité.

>> Journée d'accueil pour les nouveaux arrivants sur la commune

Afin de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants sur notre commune la Municipalité aura le plaisir de les convier à une petite cérémonie conviviale le samedi 16 mai à 11h, où il leur sera remis divers documents d'accueil (le répertoire des associations, le plan de la ville, l'annuaire des commerçants et numéros utiles...). Les personnes installées sur la commune depuis moins d'un an peuvent se renseigner en appelant la Mairie au 04 42 44 88 88.

>> Nous sommes plus de 5000...

Nous venons d'avoir connaissance des chiffres relatifs à la population légale de notre commune tels qu'ils ressortent du recensement réalisé en 2006. Ensuès La Redonne compte officiellement 5096 habitants. C'est la nouvelle population légalement en vigueur et celle-ci sera désormais actualisée tous les ans.

La progression est de plus de 12 % par rapport au dernier recensement de 1999. C'est une poussée importante, mais bien moindre que dans la précédente décennie. (3029 en 1990 et 4547 en 1999 soit + 50 %).

Même si on peut se féliciter de l'attrait que suscite notre commune, notre priorité, c'est d'abord d'assurer aux Ensuéniens, de vous assurer, la qualité de vie à laquelle vous aspirez, nous nous y employons, tous les jours, avec Vous.

Je renouvelle à cet égard mes Vœux très chaleureux de bienvenue, et ceux du conseil municipal, aux nouveaux habitants, une rencontre des nouveaux arrivants aura lieu le 16 mai 2009.

NAISSANCES

30/10 Etienne CARRIERE

12/12 Audrey RUSCONY-VAIANA

18/12 Thibault GUEDAOURA

28/12 Anaé BEDEREDE

25/01 Clara JAUFFRE

29/01 Giovanna ARMAND

06/02 Giovanni PETRONIO

13/02 Angélique NAPOLITANO-SABINO

Empreintes s'associe à la joie des heureux parents.



Étienne



Clara



Angélique

MARIAGES

14/02 Flavien FAUS et Audrey RAFONI

21/02 Anthony TALMONT et Sophie BOURICARD

Empreintes adresse toutes ses félicitations aux nouveaux mariés.

DÉCÈS

02/01 Roger DEVALLE

23/01 Raymond VELASQUEZ

01/02 Claudie ARBUSA épouse VENNERS

04/02 Jacqueline ARVANITAS épouse ODICHO

11/02 Marguerite LEANDRO veuve RIBET

Empreintes présente ses sincères condoléances aux familles.

Groupe "Majorité Municipale"

"CALOMNIEZ, CALOMNIEZ, IL EN RESTERA TOUJOURS QUELQUE CHOSE..."

C'est la méthode choisie par l'ensemble des élus de la minorité du maire sortant.

L'arrivée d'un certain "Maître de conférences..." en remplacement d'un nouvel élu démissionnaire de cette minorité laissait espérer à certains que le ton, la forme et le contenu allaient changer, ... mais NON, force est de constater que c'est pire !!!

C'est un choix d'expression très négatif, tel qu'on a pu le connaître pendant la dernière campagne électorale, alliant le mensonge, l'amnésie et il faut le dire, une part d'incompétence.

La majorité municipale, (celle issue des urnes le 16 mars 2008), ne joue pas dans la même catégorie. Vous le comprendrez, nous ne rentrerons pas dans ce jeu là, vous méritez mieux, beaucoup mieux.

Nous sommes aujourd'hui dans notre responsabilité de gestion de la commune dans le respect de TOUS et TOUTES, pour répondre à VOS préoccupations, en réalisant le programme sur lequel vous nous avez élus et c'est bien là l'essentiel.

C'est par une communication simple, adaptée à chaque sujet que nous avons choisi d'agir Avec Vous et Pour Vous. C'est par une gestion de proximité, avec des élus à votre écoute, des élus de terrain, que nous avons choisi d'agir Avec Vous et Pour Vous.

C'est bien par les décisions prises, par les réalisations et par les actes que vous jugerez notre gestion au fil des ans. Soyez assurés, de notre part, d'une démarche transparente, claire, positive, constructive et tolérante, c'est notre méthode, à chacun la sienne...

"Gauche plurielle - Société civile"

Classement des Calanques : où en est-on ?

Nous voyons sans regret s'éloigner l'hiver et son cortège d'intempéries. Notre paysage en gardera longtemps les traces ; nombreux sont les pins qui n'ont pas survécu au poids de la neige. La plupart des riverains se sont dépêchés de remettre leur jardin en état. Dommage que les terrains et voies publiques, dont la responsabilité incombe à la collectivité, n'aient pas été traités aussi rapidement.

Les routes ont été dégagées, au mieux, deux jours après les chutes de neige. La circulation était toujours difficile le troisième jour, contrairement aux villages voisins. Les trottoirs du village, enneigés très longtemps, ont compliqué les déplacements des personnes à mobilité réduite, ou âgées. Mais l'entraide et la solidarité dont nous avons tous témoigné, feront de cet épisode hivernal, une parenthèse heureuse

dans le souvenir collectif. L'élagage forcé des arbres a souligné la nécessité d'une urbanisation harmonieuse et d'une protection rigoureuse d'un paysage naturel dont nous ne pouvons plus accepter la dégradation.

Où en est le dossier du classement des Calanques ? L'étude préalable avait pourtant démontré l'intérêt patrimonial du site. Les étapes préliminaires rapidement franchies et la réponse favorable du ministère de l'écologie dès 2006, permettaient d'espérer une validation par le conseil d'Etat, début 2009.

Or à ce jour l'immobilisme de la nouvelle équipe laisse le projet s'enliser. Quel dommage que la dynamique impulsée ne soit pas exploitée !

Marc BERNARD, Édith MAUREL, Noëlle MAUNIER-CHEVE, J.Michel OLIVE, Corinne FARAMIA-MILANTA.

Groupe d'opposition

"Confiance en l'Avenir"

La crise, ce mot est sur toutes les lèvres et elle a déjà frappé beaucoup de nos concitoyens. Nous sommes solidaires de tous ceux qui sont touchés dans leur emploi, ainsi que de ceux qui ont perdu une partie de leurs placements représentant les économies d'une vie de travail. Depuis que la France n'est plus à la Présidence Européenne, il ne se passe plus grand-chose, car il n'y a plus de moteur à la tête. La plupart des autres pays Européens ont des résultats encore nettement plus mauvais que les nôtres en matière de chômage et de pouvoir d'achat, malgré une politique différente prônée par certains, à l'exemple de l'Espagne, de l'Allemagne ou de la Grande Bretagne. C'est peut-être la fin de l'hyperconsommation qui peut nous diriger vers des achats plus responsables.

Ce peut être aussi une prise de conscience envers un nécessaire développement durable afin de rendre à nos

descendants une terre vivable que nous ne leur avons qu'emprunté. Nos dirigeants parviennent néanmoins à maintenir l'essentiel de la solidarité sociale de notre pays : des revenus sociaux, avantages et prestations gratuites qui demeurent les plus élevés, même si certains souhaitent le beurre, l'argent du beurre et la crémière en plus. Toutes les nations sont dans la tourmente et aucune d'entre elles, même avec des politiques très différentes de la nôtre, n'a de solution miracle à nous préconiser.

À l'échelle de notre commune, nous serons vigilants, mais constructifs, envers les dépenses qui pourront être réduites ou qui ne seront pas indispensables, dans le seul but de ne pas accroître la pression fiscale, déjà trop lourde pour la plupart des ménages.

Roger BARRACHIN

**SAMEDI
28 MARS**

**14 h
Maison
pour Tous**

Ville
d'Ensues la Redonne

LA FOIRE

**AUX
LIVRES**

La vie interdite

ONNAITRE
par Georges Pascal

ENSÉE

FEVRE

C. JULLIAN

EXTRAITS

HISTORIENS FRANÇAIS
DU XIX^e SIÈCLE

HACHETTE ET C^o

LOUIS VIDAL

DICTIONNAIRE
DE SPÉCIAL